

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSTOUR-2026-06-050

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Tourisme
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2019 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Tourisme ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Tourisme :

Président : Monsieur Frederic CERANI, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Christine AROULANDA ;

Enseignants : Mesdames Laura THIAIS, Laurence ALIXANT, Laurence BRUGUIERE, Laurence GUINOT, Vacheret MARIE-NOELLE, Nathalie NASICA, Odile BRICAUD, Rachel ESKENAZI et Messieurs Victor GONCALVES, Xavier BOISSEL

Professionnels : Mesdames Catherine COLOMBI, Catherine FRANCILLETTE, Christie AROULANDA, Dominique DESPLANQUES, Karine COTTIS et Messieurs Alejandro PRIETO DE VEGA, Armand HUET, Christophe REBOUL, Francois EGLIN, Idris CHASSILLAN.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026

Aurore COLLET

